

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1110091/CAN500962/2506382 /
Date : 21/04/2026
Contact : SODRICH Manon

UCI AURA PARERA
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

ORANGE UCI AURA
654 cours du 3e millénaire
69800 SAINT-PRIEST CEDEX

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de St-Flour
LE ROZIER
Village d'Entreprises - Coren
15100 ST FLOUR

Permission accordée : Favorable suivant PI ci-joint
Date et signature : (Nom et qualité) en date du 30 Avril 2026
Le Président du Conseil départemental
Pour le Président de la délégation

(Et selon les dispositions en vigueur locales pour
arrêté N° du)
Le Coordonnateur Territorial
de Saint-Priest par
Jean-Claude TOURNIER

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15100 ST GEORGES - RD250.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	90		m. d'alvéole	90	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	3				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : Création d'un point d'accès client au réseau fibre optique

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 18/05/2026

Durée prévisible des travaux : 3.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041

cantal

PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SQPT
TERRITOIRE DE SAINT-FLOUR

Intitulé de l'opération :

RD n° 250

Demande de : ORANGE UCI AURA

Objet de la demande : Travaux de Génie civil sur la RD250 15250 SAINT-GEORGES

N° Dossier : 1110091/CAN500962/2506382/

Commune(s) : SAINT-GEORGES

Lieu-dit : Les Huttes

Le 24/04/2026 nous soussignés

Monsieur BARTHELEMY Frédéric représentant l'agence Départementale
Madame SODRICH Manon représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des supports conformément au tableau ci-après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du service SQPT

Le représentant du Maître d'Ouvrage

M BARTHELEMY Frédéric

M HERRE ROS Stéphane

Vu par le responsable de l'agence départementale

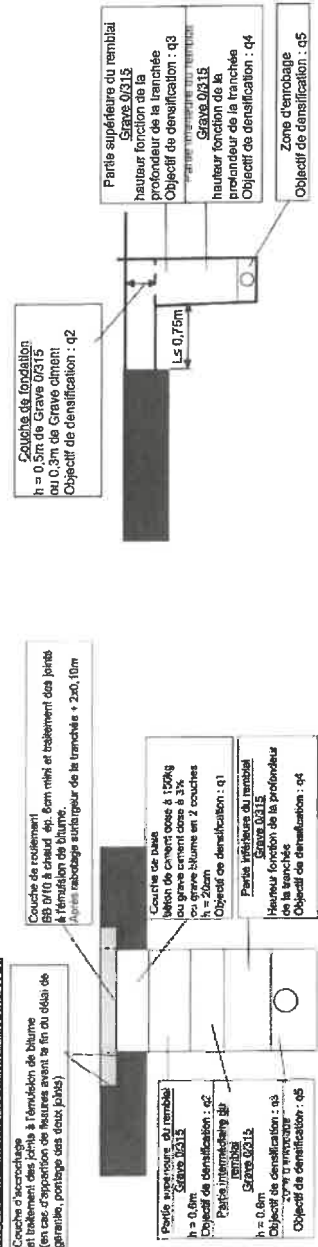
Le 30 Avril 2026

M Le Coordonnateur Territorial
de Saint-Flour
Jean-Claude TOURNIER

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans Joints PR	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) observations diverses	Distance bord chaussée pour supports aériens	
					Sous accotement			Sous fossé			Sous trottoir
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée				
250	3	2267837 PR2+240	G	SA					1.20m limite DP		
250	3	2267837 PR2+240 au PR 2+296	G	TT	56.5				schéma n°6-2		
250	3	PR 2+296 – 0378360/15188	traversée	TT	4.50	3			Schéma n°7 sous chaussée Schéma n°6-2 sous accotement		
250	3	2267587 PR2+424	D	SA					2.40 m		
250	3	2267587 – OHIN 333 PR2+424 – PR 2+450	D	TT	26				schéma n°6-2		

Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

Schéma n°7 Tranchée isolée sous chaussée de toutes les RD (cat. 1, 2 et 3) (Projet à faible impact type branchements particuliers)
Tranchées longitudinales catégorie 1 niveau 1 et 2a



- * Techniques:
- TT = tranchées traditionnelles
- TE = tranchées étroites
- FD = Forage dirigé
- F = Fonçage
- SA = Supports aériens